



**ASSOCIATION DU CORPS INTERMEDIAIRE DE  
L'ECOLE POLYTECHNIQUE FEDERALE DE  
LAUSANNE**

Case Postale 44, EPFL, CH - 1015 LAUSANNE

TELEPHONE: 021 - 693 47 77 TELEFAX: 021 - 693 47 80

PROCÉS VERBAL  
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ACIDE

tenue le 18 mars 2005 à l'auditoire CM3 de l'EPFL

Se sont excusés : Sébastien Ambert, Japhet Bagilishya, Jean Berney, Camille Boucarut, Olivier Lévêque, Farnaz Moser, Jacques Moser, Claude-Alain Roulet, Alexandra von Schack.

**Président de séance :** Jean-Louis Staehli, membre du comité de l'ACIDE.

J.-L. Staehli ouvre la séance et salue toute l'assemblée et exprime son regret quant à faible présence des membres de l'ACIDE dans la salle.

**1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale 2004**

Le procès-verbal de la dernière Assemblée Générale est approuvé à l'unanimité.

**2. Rapport du comité et planification 2005**

**2-a. Rapport d'activité du comité**

J.-L. Staehli résume et commente le rapport d'activité du comité en passant en revue les points suivants :

- Consultations

J.-L. Staehli rappelle que les quatre consultations majeures citées dans le rapport d'activité 04 ont été étudiées par le comité et qu'une prise de position les concernant a été transmise à l'Assemblée d'Ecole (AE).

- Participation des chargés de cours aux organes paritaires

J.-L. Staehli informe l'assemblée que l'AE a contacté l'ACIDE pour discuter la question de la participation des chargés de cours au sein des organes paritaires seulement. Il explique que suite aux discussions, il a été conclu que les chargés de cours internes devraient participer au sein du groupe du corps intermédiaire (CI) plutôt que du groupe des enseignants ; ceci pour des questions d'équilibre des groupes et pour garantir une bonne représentation de cette catégorie de personnes.

- Associations et taxe de solidarité

J.-L. Staehli rappelle que les étudiants ont une adhésion automatique à leur association qui implique que tous les étudiants cotisent à l'AGEPoly. Il ajoute que le comité de l'ACIDE a pensé demander un traitement semblable pour garantir la continuité des finances de l'association et une

certaine indépendance. Suite aux concertations avec les autres associations de l'EPFL, qui ne partageaient pas le point de vue de l'ACIDE, cette action a été gelée. J.-L. Staehli ajoute qu'aujourd'hui la Direction de l'EPFL n'a pas l'intention de couper la subvention qu'elle accorde à l'ACIDE.

- Guide des doctorants

J.-L. Staehli explique que l'ACIDE a engagé une personne qui vient de terminer sa thèse à l'EPFL pour rédiger ce document et qu'une première version a été élaborée. Il ajoute que le document final verra le jour cet été.

- Dossiers importants

J.-L. Staehli passe en revue les dossiers importants traités à l'ACIDE qui sont les suivants :

- a. Dossier d'un membre qui a contacté l'ACIDE concernant un problème de la procédure d'engagement à l'ENAC.
  - b. Incendie au laboratoire LGSA qui a abouti à la suspension des travaux expérimentaux et qui a poussé les doctorants et les post-docs à contacter l'ACIDE. L'intervention de cette dernière a relancé le dialogue entre la Direction de l'institut (ISIC) et les chercheurs du laboratoire. Une solution leur a été proposée par la suite et aujourd'hui ils ont réintégré leurs locaux.
  - c. Doctorants en difficulté qui se sont adressés individuellement à l'administratrice pour demander un conseil ou de l'aide. L'aide a été différenciée suivant la situation de chacun et a nécessité parfois une intervention auprès du directeur de thèse ou du directeur de Section, Cette aide est toujours appréciable par les doctorants.
- Contact avec des associations externes à l'EPFL

J.-L. Staehli informe l'assemblée que le comité a été en contact avec l'ACIDUL de l'Université de Lausanne ainsi qu'avec ACTIONUNI (association des chercheurs suisses). Il ajoute que cette dernière est une nouvelle association qui succède à une ancienne qui a été amenée à la dissolution, et que cette forme d'association des chercheurs sur le plan national n'arrive toujours pas à tenir à long terme.

- Image de l'ACIDE

J.-L. Staehli rappelle que l'ACIDE est présentée lors des séances d'accueil des nouveaux employés de l'EPFL et ajoute que le nombre des membres de l'ACIDE est toujours stable.

## **2-b. Planification 2005**

J.-L. Staehli passe en revue les projets planifiés pour 2005 et qui sont les suivants :

- Guide des doctorants

Il informe l'assemblée que ce projet est actuellement en phase de coordination avec Mortensen, directeur de l'Ecole doctorale. Il ajoute que certaines modifications vont être implémentées prochainement avant de publier la version finale en été 2005 et ensuite il faudra maintenir le guide à jour.

- Contact avec la Direction de l'EPFL

Il annonce à l'assemblée qu'un contact avec la Direction est planifié, ce qui donnera l'occasion au comité de discuter de certains dossiers.

- Feuille d'information

Il explique que la continuité d'édition de cette feuille d'information sera maintenue dans la mesure du temps disponible permettant sa réalisation.

- Service de prêt d'honneur aux membres en difficulté

Il explique qu'il s'agit d'un service de prêt de sommes modestes sans intérêts et qui sera géré par une commission constituée par le comité. L'une des membres demande si ce projet est proposé suite à des cas qui se sont présentés à l'ACIDE. L'administratrice répond qu'il n'y a pas de cas précis aujourd'hui, mais que ça pourrait être utile dans certains cas. Un autre membre dit qu'il trouvait très bien de proposer ce service mais qu'il faudrait commencer doucement et voir à l'avenir s'il y a lieu de faire plus.

### **3. Rapport d'activité des délégués**

J.-L. Staehli lit le rapport de la commission disciplinaire, inclus dans le rapport d'activité 2004 et il demande à nos délégués de le commenter. M. Dupertuis ajoute que le cas était un cas de harcèlement d'une unité entière.

J.-L. Staehli lit le rapport de la commission social inclus dans le rapport d'activité 2004. Aucune remarque ou question n'a été formulée suite à cette lecture.

W. Zimmermann affiche et lit le rapport suivant de J.-E. Moser, l'un de nos délégués à la conférence des directeurs de section :

« Deux réunions de la CDS ont eu lieu depuis mon entrée dans cet organe. Celles-ci ont été essentiellement consacrées aux aspects techniques des plans d'étude et à la coordination entre sections. Un atelier auquel j'ai participé était dédié aux incitations à enseigner. Je m'y suis opposé en particulier à ce que l'on offre des postes de collaborateurs scientifiques en récompense aux seuls professeurs méritants et rien aux chargés de cours, qui comme d'habitude devraient se satisfaire de l'honneur de pouvoir enseigner. »

Elle explique que M. Moser a remplacé M. Stahl depuis l'automne 2004 seulement et qu'il s'était excusé de ne pas pouvoir être présent à l'Assemblée Générale. Elle ajoute que le deuxième délégué de l'ACIDE à la CDS, M. Drotz s'est excusé également pour son absence et qu'il enverrait son rapport prochainement et que ce dernier serait joint au procès-verbal.

J.-L. Staehli lit le rapport de la commission d'éthique. M. Dupertuis, le délégué de l'ACIDE à cette commission explique que le travail de cette dernière est très intéressant mais qu'elle n'a pas le droit de s'exprimer publiquement et qu'elle adresse ses rapports à la présidence. L'une de nos membres propose que la commission suggère au Président de rendre publique certains résultats d'intérêt publique.

### **4. Finances**

- Comptes annuels et bilan 2004

Les comptes de l'association au 31 décembre 2004, approuvés par les vérificateurs, sont présentés par W. Zimmermann, l'administratrice de l'ACIDE. Elle confirme qu'aujourd'hui la situation financière de l'ACIDE est saine. Elle affiche et lit le rapport des vérificateurs à l'assemblée.

- Budget 2005

Le budget (à disposition au bureau de l'ACIDE) est présenté par W. Zimmermann. Elle mentionne que la contribution financière de la direction a été accordée à l'ACIDE pour l'année 2004. Cette contribution permet de financer le seul poste rémunéré, à savoir celui de

l'administratrice de l'ACIDE. Elle ajoute qu'à l'avenir, l'ACIDE engagera un étudiant pour le maintien de son site web qui a été assuré jusqu'aujourd'hui par F. Seydoux, membre du comité qui va finir son engagement à l'EPFL cet automne.

## **5. Approbation des rapports d'activité, des comptes et du budget**

Les rapports d'activité, les comptes et le budget sont approuvés par l'assemblée.

## **6. Elections**

Avant de procéder aux élections, J.-L. Staehli rappelle les noms des représentants actuels du CI à l'AE qui sont les suivants : Pierre-André Haldi, Ludger Weber, Fahd Azzabi et Camille Boucarut qui sera remplacée par Luca Canetta dès juin 2005.

- Election du comité

Pierre-André Haldi, Daniel Oberli, Florian Seydoux, Camille Boucarut et Jean Berney sont élus à l'unanimité.

J.-L. Staehli explique que le comité a décidé que la présidence de l'ACIDE sera confiée à l'un des membres du comité pour un mandat d'une année. Le président sera désigné par les membres du comité.

- Election des vérificateurs des comptes

Kristin Becker, Olivier Lévêque et Japhet Bagilishya comme suppléant sont élus à l'unanimité.

- Election des délégués de l'ACIDE dans les commissions de l'Ecole

Les candidats sont élus à l'unanimité.

Les délégués suivants sont désignés par l'Assemblée :

- Bourses : Olivier Lévêque comme délégué avec Japhet Bagilishya comme suppléant.
- Disciplinaire : Marc-André Dupertuis et Jean-Cédric Chappelier (membres), Jacques-Edouard Moser et Lyesse Laloui (suppléants)
- CDS : Jacques-Edouard Moser. La démission d'Alain Drotz, laisse une vacance pour le deuxième poste des délégués du CI.
- Ethique : Chantal Doré et Marc-André Dupertuis.

J.-L. Staehli explique que la commission d'éthique cherche à se renouveler mais qu'à ce jour, aucune candidature n'a été posée. Il ajoute que le comité continuera à chercher un candidat pour ces deux dernières commissions.

## **7. Divers**

J.-L. Staehli demande s'il y a quelqu'un de l'assemblée qui aimerait ajouter quelque chose. P.-A. Haldi informe l'assemblée qu'à partir de 2006 aucun doctorant ne sera admis en dehors de l'école doctorale.

Lausanne, le 18 avril 2005/ Wajd Zimmermann